

LA LETTRE DE L'INTENDANCE

A retrouver sur l'ENT - Rubrique Etablissement - Vivre au lycée - Services - Intendance

L'Intendance est le service chargé de la gestion du fonctionnement matériel et budgétaire de l'établissement. Chacun des membres du service Intendance met tout en œuvre, dans le cadre de ses attributions, et en collaboration avec l'ensemble des services et personnels du lycée, pour contribuer à la réussite des élèves.

Le service Intendance se compose de :

- L'Adjoint- Gestionnaire : Sylvie Delpouy (poste 401)
- La Secrétaire d'intendance : Françoise Rouzié (poste 408)
- 18 agents régionaux dont l'action est coordonnée par Daphné Bonnans, Responsable des Services Techniques (poste 318) et Sandra Sancho, Responsable de cuisine (poste 413).

Trois axes principaux sous-tendent l'action du service :

-1) La gestion budgétaire :

Le service élabore et assure le suivi du budget de fonctionnement annuel.

La gestion des deniers publics impose des règles de comptabilité publique qui peuvent paraître lourdes et contraignantes. Nous vous remercions de les respecter au nom de l'intérêt général.

A noter que la Gestionnaire, en sa qualité de régisseur, est la seule habilitée à manier de l'argent public (chèques ou espèces).

-2) La gestion matérielle :

Le service assure l'entretien courant, la maintenance du matériel et des installations.

Chaque demande de travaux ou signalement de dysfonctionnement doit être porté à la connaissance de Madame BONNANS ; pour ce faire, un cahier est à votre disposition à la loge et Madame BONNANS est joignable par téléphone ou via l'ENT.

En charge de la sécurité des personnes, le service assure également le suivi des travaux ou aménagements se déroulant à l'intérieur du lycée, en lien avec le Conseil Régional propriétaire des locaux.

La sécurité est l'affaire de tous. Merci donc de signaler à Monsieur Eric Jacquel, agent de prévention de l'établissement (poste 439), toute situation susceptible de constituer un risque.

-3) Le service d'hébergement et de restauration

Le service de Restauration fonctionne sous la responsabilité de Madame Sandra SANCHO, responsable de cuisine.

Le restaurant scolaire vous accueille du lundi au vendredi de 11h30 à 13h15.

L'accès au self se fait au moyen du prêt d'une carte magnétique rechargeable au secrétariat d'intendance. Vous pourrez également y consulter les tarifs.

Veuillez noter que le paiement se fait toujours d'avance, chaque passage de votre carte débitant le prix d'un repas sur votre compte.

En cas de provision momentanément insuffisante, je vous remercie par avance de vous arranger entre collègues (un compte approvisionné pouvant permettre plusieurs passages lors d'un même repas).

Quelques informations pratiques

*** COMMANDES ***

N'effectuez jamais une commande ou un achat vous même pour le compte du Lycée : vous ne seriez pas remboursé !

La demande d'achat s'effectue auprès de la Gestionnaire qui émet un bon de commande en fonction des crédits restant disponibles après mise en concurrence des fournisseurs (3 devis)

*** PHOTOCOPIES ***

Un copieur est à votre disposition dans la salle des professeurs, et chaque enseignant est doté d'un code d'accès à se procurer auprès de M. JACQUEL.

Le lycée est un établissement numérique et pour éviter le gaspillage, je fais appel à votre sentiment éco-responsable ! Imprimer uniquement les documents indispensables, privilégier l'impression recto-verso, réutiliser les feuilles de brouillon, faire le tri sélectif du papier dans les bacs prévus à cet effet.

*** SORTIES ET VOYAGES ***

- Les sorties scolaires doivent être autorisées par le Chef d'établissement et le budget préparé en concertation avec l'intendance.

- Les voyages scolaires doivent respecter une réglementation stricte et faire l'objet d'une gestion rigoureuse. Aussi, il convient de les **anticiper au maximum** : dans la mesure où la situation sanitaire et la santé financière de l'établissement le permettront, les projets de voyages pour l'année 2023/2024 devront être votés au conseil d'administration du mois de novembre pour être inscrits au budget 2024.

- Les fiches à compléter se trouvent sur l'ENT - Rubrique Etablissement - Notre établissement - Formulaire.

*** MATERIEL ET MOBILIER ***

Vous disposez d'un matériel audiovisuel en libre service dans les salles. Maniez-le avec amour, précaution et délicatesse !

- Pensez à signaler tout dysfonctionnement éventuel des équipements à la Responsable des Services Techniques ou à la Gestionnaire.
- N'oubliez pas d'éteindre systématiquement les ordinateurs et autres vidéo projecteurs après usage (coût de la lampe : 350 € !)
- Surveillez et rangez les télécommandes (appareils décidément très volatiles !) dans des armoires fermées à clé pour éviter les vols et dégradations.

Par ailleurs, ne déplacez pas le mobilier scolaire sans en demander au préalable l'autorisation, les capacités des salles ayant été pensées en amont.

*** LES CLES ***

La distribution de clés est réalisée par Madame FABRE, à la loge.

Pour les occupations occasionnelles de salles, les clés sont également disponibles à la loge et doivent être rendues à l'agent d'accueil en fin de journée au plus tard.

*** L'ACCES AU LYCEE ***

L'accès parking et piéton (portail et tourniquets) s'effectue via un lecteur de carte. Le logiciel d'accès étant couplé au logiciel de cantine, c'est la carte jeune qui permet de pénétrer dans l'enceinte du lycée en voiture et/ou à pied.

Les cartes actuellement en service fonctionnent. Celles et ceux qui ne disposent pas encore de carte viendront en chercher une à l'Intendance auprès de Madame ROUZIE.

TOUTE L'EQUIPE DE L'INTENDANCE RESTE A VOTRE DISPOSITION POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE ET VOUS SOUHAITE BONNE ANNEE SCOLAIRE.